

Liste Livres & Documents

Mathieu Charleux
LIBRAIRIE D'ÂPRE-VENT
2, place Alexandre Farnèse - 84000 Avignon
Sur rendez-vous
+33 (0)6 79 18 61 75 - librairiedaprevent@yahoo.fr



**IL EST ENCORE TEMPS : NOUS VOUS SOUHAITONS TOUS NOS MEILLEURS
VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE.**

R.C.S. Toulon 2006 A 00250 Siret : 488 917 204 00031
© Mathieu Charleux / Librairie d'Âpre-Vent

Ancienne collection de plus de 1 500 cartes de visites.

La plupart des cartes sont autographes, dont de nombreuses avec signature ou paraphe. Certaines présentent simplement quelques mots (vœux, mots d'excuse, désistement, retard, remerciements, etc.) mais beaucoup d'entre elles comportent de vrais textes parfois recto-verso. On trouve des cartes de politiciens, d'écrivains, d'artistes, d'artisans, de journalistes, de sportifs, de membres de sociétés savantes, de membres de l'aristocratie, etc., parmi lesquels **Etienne Carjat** (carte signée : « je n'ai jamais rien fait sur Meissonier... qui m'avait dans le nez pour cause de quatrains irrespectueux [...]»), **Jean Lorrain** (écrite recto-verso et paraphée ; à une demoiselle et amie, à propos d'un exemplaire demandé de *l'Ombre ardente*, c'est le seul qu'il trouve dans sa bibliothèque en désordre suite à son déménagement, « mais rassurez-vous nous lui trouverons une belle soie ancienne pour sa reliure [...]»), **René Lalique**, la **princesse Mathilde** (« venez dimanche soir à 10 heures voir 2 monstres »), M. Et Mme **José-Maria de Heredia**, **Félix Vallotton** (2 cartes dont une à propos des « têtes de chapitre » composées pour la revue *Pan*, chantre du *Jugendstil*), **Octave Uzanne** (écrite recto-verso et paraphée ; à propos d'un certain M. Marthold qui souhaite organiser à Bruxelles des « heures de poésie »), etc.

Encore quelques noms parmi tant d'autres :

Bibliophiles / Conservateurs / Bibliothécaires / relieurs : Georges Vicaire, Louis Dézé, Lorédan Larchey (2 cartes), les amis de la BnF, Charles Barbarin (Ste Geneviève), Briquet, Alfred Franklin (Mazarine), etc.

Illustrateurs de livres : Georges Rochegrosse, Albert Robida, André Marty, etc.

Gens de lettres : Maurice Maindron, Maurice Hennequin, Léonce de Larmandie, Alphonse Labitte, Georges Khnopff, Jean Vignaud, Melchior de Vogüé (4 cartes), Victor Basch, Albert Cim, etc.

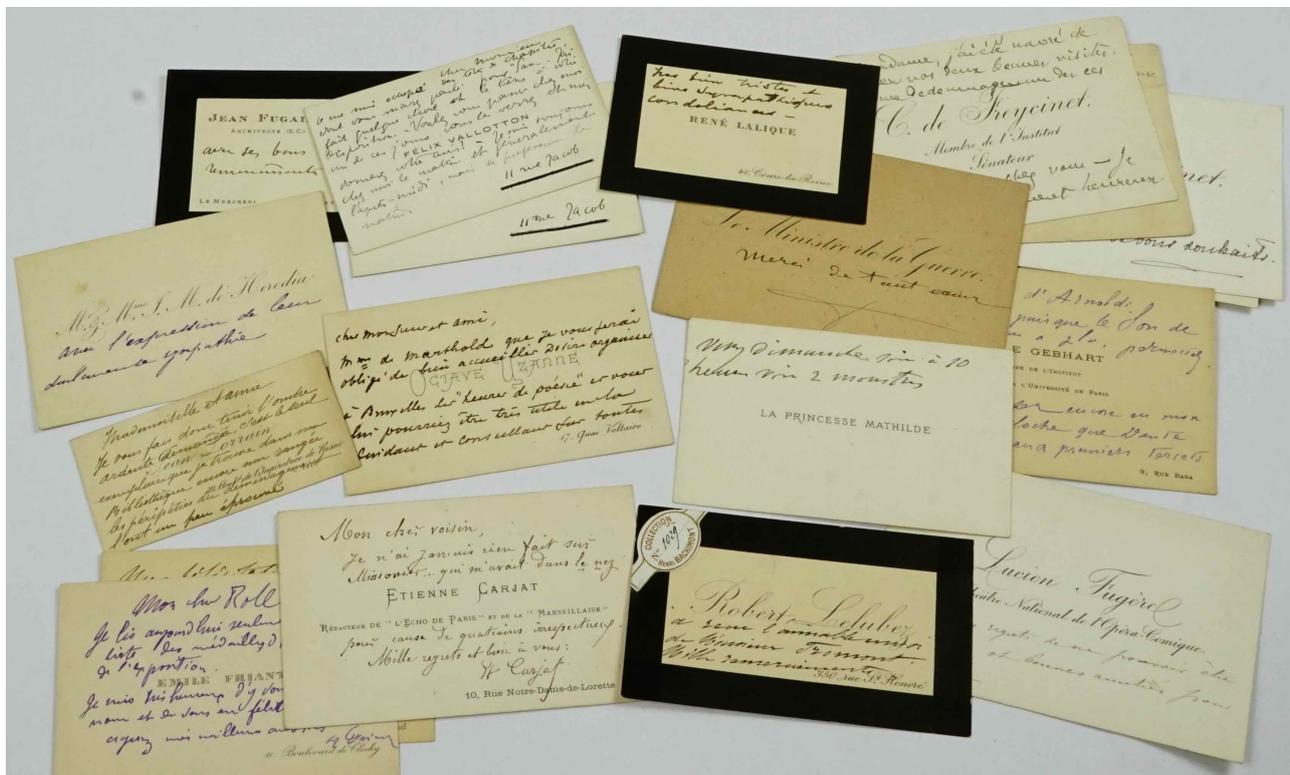
Politiciens : Emile Ollivier (2 cartes), Jules Auffray, Gustave Macé.

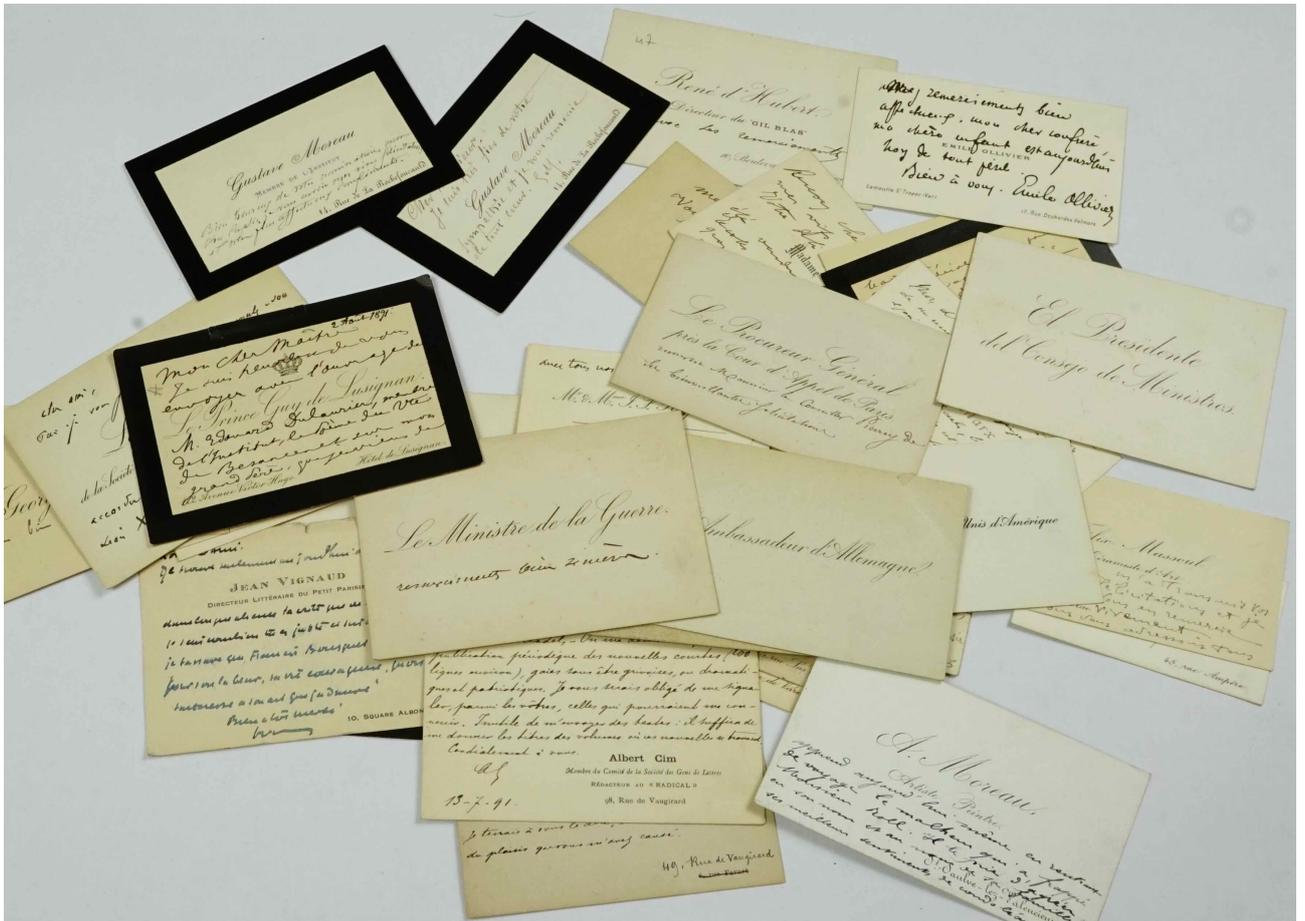
Peintre / illustrateurs, sculpteurs : Gustave Moreau (3 cartes), Jean-Jacques Henner (5 cartes), Adolphe Léon Wilette, Louis Emile Adan, José Belon, Auguste Bouchet, Georges Cain, Jules Valadon, Sem, Jean-François Raffaëlli, Félix Regamey, Charles Fouquier, etc.

Musiciens compositeurs : Georges Adolphe Hüe, Emma Albani, Albert Roussel, Henri Blaze de Bury

TRÈS INTÉRESSANTE COLLECTION DATANT DES ANNÉES 60.

3 600 €





Nouvelle description de l'obélisque de Luxor, contenant des détails curieux de tous les travaux qui ont lieu pour son élévation, sur son piédestal, par le moyen des cabestans, d'après la décision de M. le Ministre de l'Intérieur. – Notice sur l'origine des Obélisques et des Rois qui les ont fait élever. – Explication des signes mystérieux représentés sur ce monument. – Précédée du plan d'embellissements de la place de la Concorde.

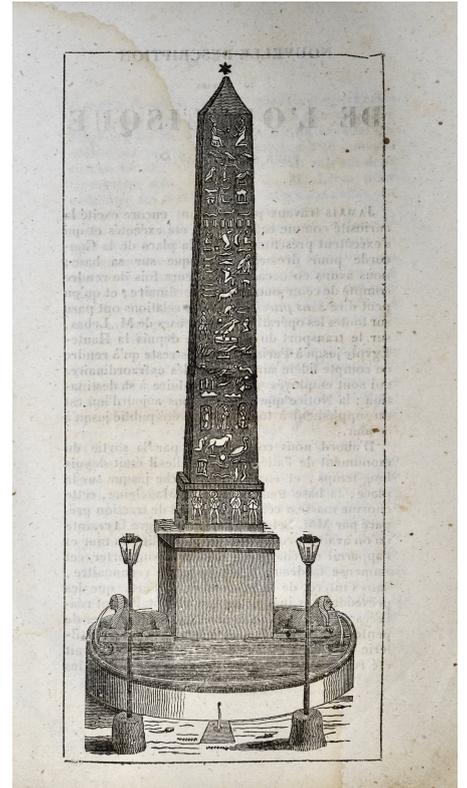
Paris, Chez Gauthier, octobre 1836.

In-8 de 16 pp., en ff. tel que paru.

Rare plaquette sur l'obélisque de Louxor offert en signe de bonne entente par le vice-roi d'Égypte Méhémet Ali, à Charles X en 1830. Il trône depuis 1836 sur la Place de la Concorde à Paris.

Elle est illustré de 6 bois gravés dont 2 à pleine page.

150 €



PORRY, Eugène de.

Uranie. Poème mystique.

Marseille, Veuve Marius Olive, 1859.

In-8 de 40 pages. Demi-chagrin bleu nuit de l'époque, plats recouverts de percaline chagrinée bleu nuit ornée d'un double filet en encadrement et d'armes dorées au centre et du chiffre couronné doré « GM » en écoinçons, dos à nerfs orné d'un fleuron répété, couverture conservée (*rel. de l'époque*).

Rare et curieux ouvrage tiré à seulement 50 exemplaires (mention en quatrième de couverture), dans lequel l'auteur s'inspire de la célèbre muse Uranie pour développer des idées sur le voyage astral et l'inspiration onirique comme moyen d'accéder à l'absolu et à l'universel.

La Tribune artistique et littéraire du midi (3e année, 1860) affirme qu'Uranie « sera accueillie avec faveur par tous les gens lettré qui reconnaîtront dans ce petit poème la trace de longues méditations, comme aussi le style pur, correct, facile de l'élégant traducteur de Pouchkine ». Son auteur, russophile et vulgarisateur de la littérature russe en France, avait en effet brillamment traduit quelques œuvres de Pouchkine auparavant.

TRÈS BEL ET PRÉCIEUX EXEMPLAIRE, COMPORTANT UN ENVOI AU COMTE GODEFROY DE MONTGRAND, AMI DE GEORGES SAND, DELACROIX, BAUDELAIRE ; ET FINEMENT RELIÉ À SES ARMES ET À SON CHIFFRE.

Ex-libris armorié gravé de Montgrand.

Ex-libris gravé de St Marcel Esseyric (magistrat, industriel et photographe originaire de Sisteron, 1831-1905).

320 €



« DES PIERRERIES »

CARDAN, Jérôme. *Les Livres de Hierome Cardanus, Intitulez de la Subtilité et subtiles inventions, ensemble les causes occultes et raisons d'icelles, traduits de latin en françois par Richard le Blanc.*

Paris, chez Abel L'Angelier, 1556.

Petit in-4 (23 x 16 cm), [4], [2], 391 ff., 26 ff. (table), veau marron marbré, dos à nerfs muet avec titre à l'encre, tranches mouchetées de rouge (*rel. Du XVIII^e siècle*).

TRÈS RARE ÉDITION ORIGINALE FRANÇAISE DE CET OUVRAGE MAJEUR DE JÉRÔME CARDAN, illustré de nombreux bois gravés dans le texte (une centaine environ).

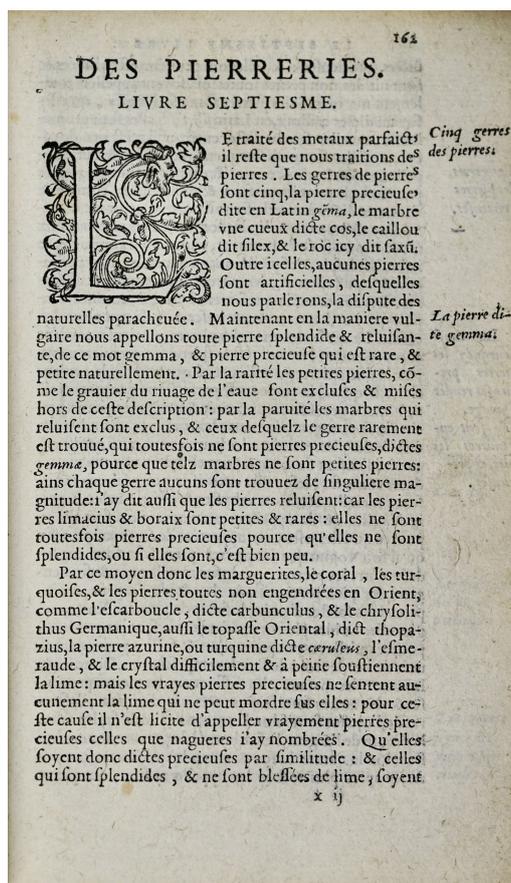
Reflète de l'humanisme de son temps, Cardan y embrasse tous les savoirs et construit sa somme en 21 livres dont Stanislas de Guaita, jamais avare d'interprétations ésotériques, dira qu'elle avait été bâtie sur les 21 arcanes du tarot.

On y trouve des chapitres singuliers sur les « Bestes engendrées de putrefaction », les « Inventions merveilleuses et de la manière de représenter choses diverses, presque incroyables », les esprits, les anges, etc.

Exemplaire incomplet des 96 ff. liminaires et des 107 ff. finaux.

LE LIVRE SEPTIÈME INTITULÉ « DES PIERRERIES », EST BIEN PRÉSENT, DE MÊME QUE CELUI CONSACRÉ AUX MÉTAUX.

350 €



TRÈS RARE MENU D'UN BANQUET OFFERT À LOUIS PASTEUR PAR LES AMÉRICAINS
« L'AMÉRIQUE SALUE EN VOUS [...] L'UN DES PLUS ILLUSTRÉS REPRÉSENTANTS DE CES ESPRITS D'ÉLITE »

Complimentary Banquet Offered to MR. L. PASTEUR. Membre de l'Académie Française. Membre de l'Académie des Sciences. At the Hotel Continental. April 14th, 1886. Hon. Robert M. McLane U.S. Minister, Presiding.

Menu comportant le chiffre doré du Stanley club en en-tête (1878 - 1886).
Carton de papier fort crème plié en deux, tranches dorées.

Le menu se compose de différents potages, relevés et entrées, de chapons de Houdan farcis, de langoustes à la russe et de divers entremets, le tout arrosé de Haut Barsac 1878, de Richebourg 1874 et autres vins. La quatrième page présente la liste des membres du club.

Voir à propos de ce repas Boutet, *Pasteur et ses élèves*, pp. 22-27.

MENU TRÈS RARE.

Un exemplaire à la New York Public Library provenant de la collection de menus de Frank Buttolph (1850-1924).
Cf. Janet Clarkson, *Menus from History: Historic Meals and Recipes for Every Day of the Year*, vol. 1.

On joint une précieuse copie carbone d'époque du discours (5 pages in-4 épinglées) du ministre des États-Unis, Robert Milligan McLane :

« Messieurs,

Nous avons l'honneur d'avoir ce soir pour hôte je ne dirai point le plus illustre représentant de la science française parce qu'il est là qui m'entend, et aussi, Messieurs, parce que la gloire de la France n'est point faite d'un seul rayon, mais je dirais sans blesser cette modestie qui est le charme du savoir et sans soulever assurément les protestations de personne, celui qui fait en ce moment le légitime orgueil de la France et qui est l'objet de la reconnaissance du monde.

C'est qu'entre toutes les merveilleuses découvertes de ce siècle étonnant dont les savants passeraient il n'y a pas bien longtemps encore pour des sorciers, il n'en est guère, Monsieur, qui aient remué le monde plus profondément que celle par laquelle vous avez arrêté à sa source la plus hideuse des maladies qui puissent atteindre l'homme.

Avec ce désintéressement qui est un des caractères de votre pays et qui est la marque particulière de l'enseignement français, vous avez ouvert votre laboratoire à tous ceux que menaçait l'horrible mal dont vous avez surpris le secret et vous les avez arrachés à une mort épouvantable.

Les américains, Monsieur, qui vous doivent plusieurs de ces résurrections et qui vous en devront d'autres, ont voulu vous donner un témoignage de leur reconnaissance pour vos bienfaits et de leur admiration pour de grands travaux que relève un grand caractère; c'est l'objet de notre présence ici ce soir.

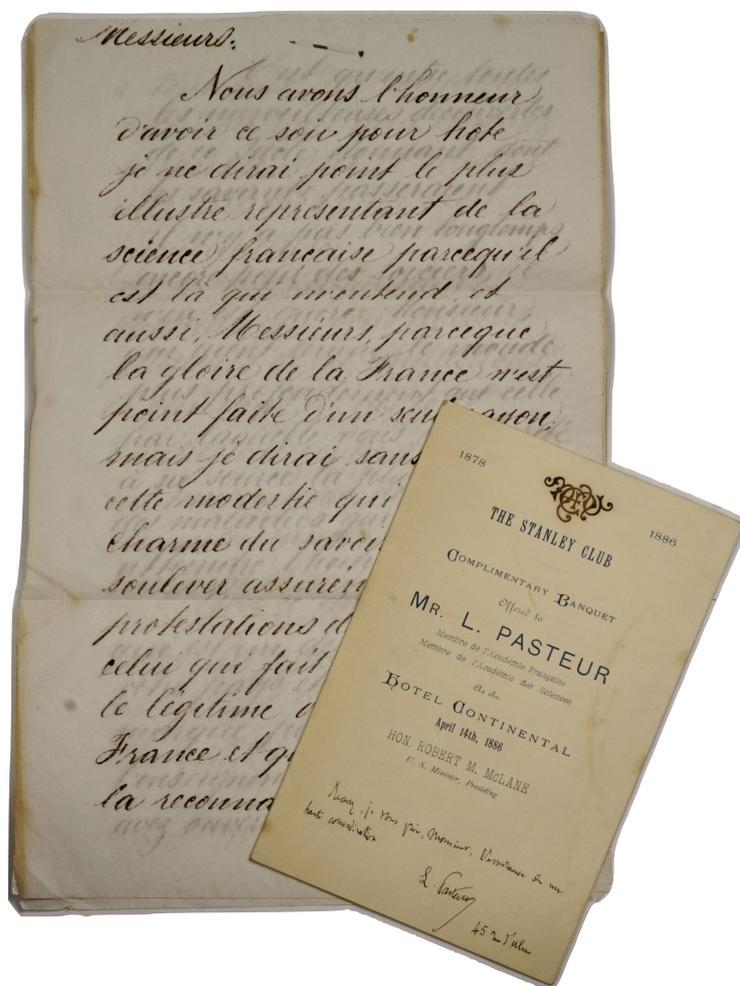
Je suis reconnaissant au Stanley Club de m'avoir invité à présider cette amicale manifestation et je saisis cette occasion de vous remercier pour l'accueil bienveillant que vous avez toujours fait à ceux que j'ai pris la liberté de vous envoyer.

Aux uns vous avez rendu la vie, aux autres qu'avait attirés l'éclat de votre renommée et qui brulaient du désir de s'inspirer de vos conseils, vous n'avez fait aucun mystère de vos précieux secrets, acquis au prix de tant de labeur, de patience, et permettez moi de le dire aussi d'un effort de génie.

Ce désintéressement, qui est comme la parure du vrai savoir, mes compatriotes et moi nous l'avons d'ailleurs constamment trouvé en France chez tous les savants, chez tous les artistes, chez tous ceux à qui incombe la noble mission d'enseigner les sciences et les arts qui est la plus belle que puisse se donner un grand peuple et que votre pays remplit aujourd'hui avec une autorité Souveraine.

L'Amérique salue en vous, Monsieur, par la voie du Stanley Club, l'un des plus illustres représentants de ces esprits d'élite et en portant votre santé, j'exprime en son nom le vœu que votre carrière déjà remplie par tant de grandes oeuvres se prolongera encore longtemps pour le bonheur de ceux qui souffrent et pour l'enseignement de ceux qui apprennent par votre exemple comment le mal peut être vaincu par le travail et le savoir. »

1 300 €



CONDAMNATION POUR AVOIR DONNÉ DE L'EAU-DE-VIE À 10H30 DU SOIR

Sentence du siège de la police du bailliage de Rouen.

Qui condamne le sieur AUCHARD, Maître Vinaigrier, faux-bourg Cauchoise, en vingt livres d'Amende envers le Roy, pour la faute par lui commise d'avoir donné de l'eau-de-vie à boire à deux hommes et une femme, à dix heures et demie du soir ; défenses à lui de se conformer aux règlement, sous les peines y portées.

Signez VARNIER, et MATHEZ, avec paraphes et scellée.

Rouen, 9 juillet 1754.

1 page extraite de recueil, environ 35x31 cm.

Papier bruni, petite déchirure avec manque sur la lettrine, en partie émarginé, reste de marge intérieure avec ficelles.

Sentence du siège de la police du bailliage de Rouen.

Qui condamne le nommé VALMONT, occupant le Cabaret où pend pour enseigne la rose, scïse Faubourg Cauchoise, en cinquante livres d'Amende envers le Roy, pour la contravention par lui commise d'avoir donné à boire à onze heure du soir; défenses à lui et à tous autres de tomber à l'avenir dans de pareille faute; à eux enjoint de se conformer au règlement, sous plus grandes peines.

Signez VARNIER, et MATHEZ, avec paraphes et scellée.

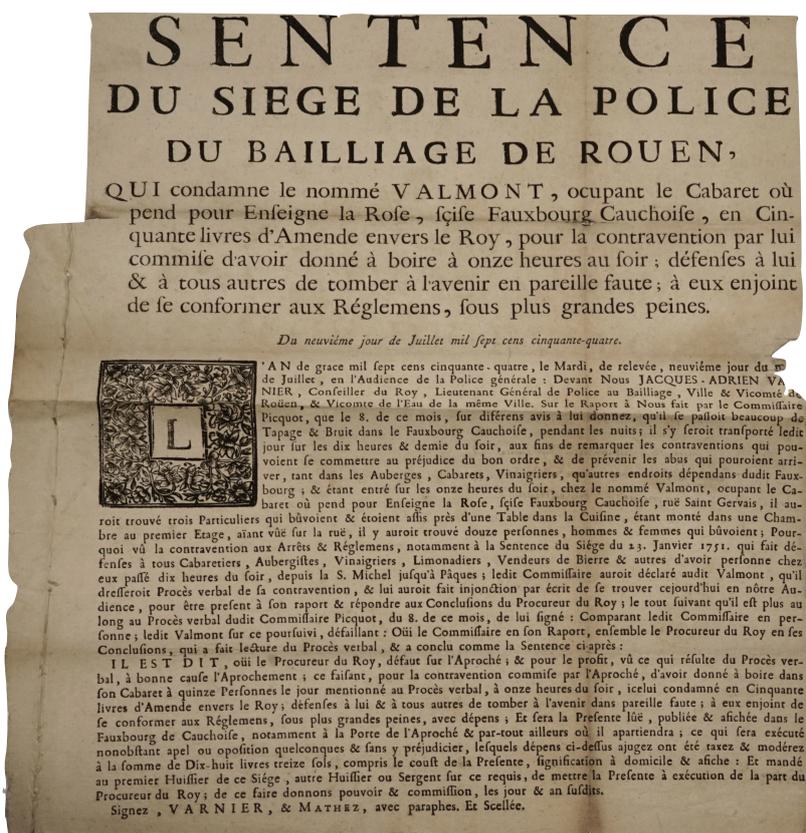
Rouen, 9 juillet 1754.

1 page extraite de recueil, environ 35x31 cm.

En partie émarginé, reste de marge intérieure avec ficelles.

Voir à ce propos l'intéressant article de Jan Synowiecki, « Prendre une cuite au XVIII^e siècle » qui précise : « En 1536, François 1^{er} promulgue d'ailleurs un édit faisant de l'ivresse et de l'ivrognerie des crimes passibles de poursuites judiciaires, tant en raison des troubles qu'elle sont susceptibles de causer à l'ordre public que des comportements indécents voire dangereux et blasphématoires qu'elles peuvent stimuler [...] **La lutte contre les fêtes s'avère peu concluante malgré la promulgation par le parlement de Paris d'une cinquantaine d'arrêts visant à endiguer ces pratiques populaires grivoises. La difficulté des pouvoirs à encadrer les abus liés à la consommation d'alcool se lit aussi à travers leur incapacité à restreindre réellement les horaires des débits de boisson.** »

100 € le lot



DES BOUCHERS MALHONNÊTES

Sentence du siège de la police du bailliage de Rouen.

Qui condamne le sieur PICARD, marchand boucher de cette ville, en dix livres d'amende envers le Roi, pour la contravention à l'arrêt de la cour du 27 janvier dernier, d'avoir acheter deux veaux femelles et tué un ; ordonne que l'autre sera exposé au marché pour être élevé, et le prix verra au profit de la communauté des bouchers-charcutiers et chandelier de cette ville; lui fait défenses et à tous autres de récidiver, sous plus grandes peines, et le condamne en outre aux dépens.

Placard sur papier vergé, environ 52 x 43 cm.

De l'imprimerie de la veuve Machuel, rue Saint Lo, 24 octobre 1787.

Taches et mouillures, traces de pliures, marches effrangées.

Extrait du registre plumitif de la police de Falaise, en tant que de ce qui suit.

« Information faite en conséquence contre Nicolas Chollet dit Saint Amant & sa femme, Bouchers, pour avoir acheter un Bœuf incapable d'entrer dans le corps humain, & l'avoir vendu et livré au public. Ce couple de bouchers a déclaré que le bœuf était « bon et fameux » alors qu'il était en si mauvaise condition qu'il était sur le point d'expirer quand on l'a tué. Les chalands ne s'y sont pas laissés prendre qui ont montré du doigt la « mauvaise qualité et putréfaction de ladite viande » et n'en ont pas acheté toute la semaine où le bœuf était sur l'étal de la boucherie.

Falaise [Normandie], 28 juin 1765.

1 page extraite de recueil, environ 35x31 cm.

Marges en partie coupées, reste de marge intérieure avec ficelles.

120 € le lot



L'Office de la Semaine Sainte.

A Paris, Chez Antoine Ruette, 1661.

In-8 de 1 frontispice gravé, 468 pp.

Maroquin bordeaux, dos à nerfs, semé de chiffres « L » couronné ponctués de fleur de lys sur les plats et le dos, roulette dorée sur les coupes et intérieure, tranches dorées (*rel. de l'époque*).

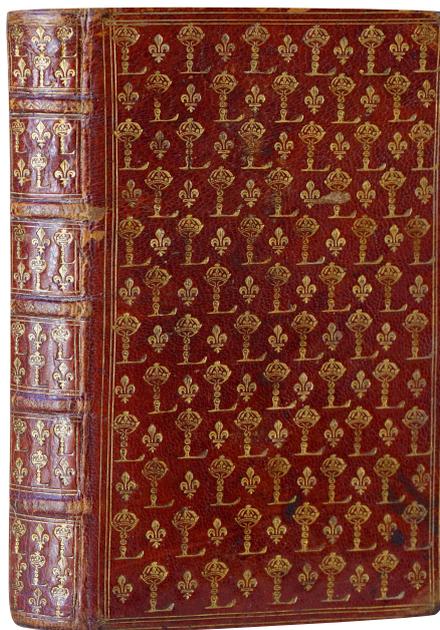
Charmante édition **illustrée d'un beau titre-frontispice et de 5 gravures hors-texte (dont une en frontispice) par Landry, ainsi que de jolis bandeaux et lettrines, le tout gravé sur cuivre.**

La première édition date de 1644 et il y en eut jusqu'à la fin du XVII^e siècle, après la mort de Ruette. Charles Fosset avait repris l'édition tout en conservant le titre gravé à l'adresse d'Antoine Ruette.

Cette troisième édition parut du vivant de Ruette et la jolie reliure de cet exemplaire sort de son atelier.

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE EN MAROQUIN AU SEMÉ DU CHIFFRE COURONNÉ DE LOUIS XIV.

1 800 €



[GRAVURE].

Le bonheur de ce monde.

Sonnet.

« Avoir une maison commode, propre et belle,
Une jardin tapissé d'espaliers odorant,
Des fruits, d'excellent vin, peu de train, peu d'enfans,
Posseder seul, sans bruit, une femme fidèle. »

Copie d'un sonnet composé par Plantin au 16^e siècle, imprimé en caractères de l'époque à l'imprimerie Plantinienne. Papier noirci.

45 €

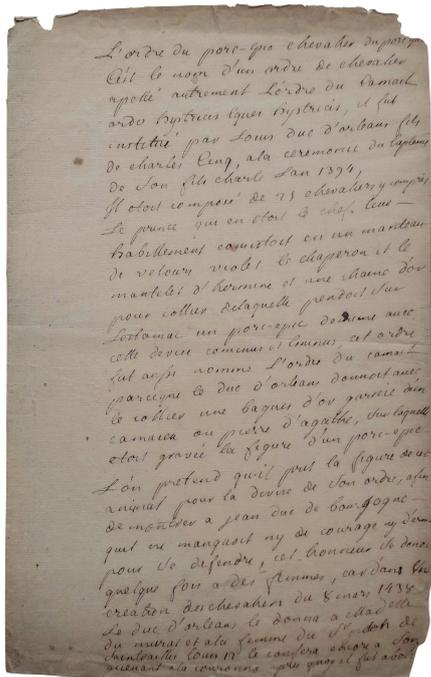
ORDRE DU PORC-ÉPIC OU DU CAMAÏEU [CAMÉE].

1 p. In-4, écriture manuscrite à l'encre noire.
18^e siècle.

L'ordre du Porc-Épic, institué par Louis de France, duc d'Orléans en 1394 à l'occasion du baptême de son fils aîné, Charles d'Orléans, est aussi appelé Ordre du Camail ou du Camaïeu [Camée] car « le duc d'Orléans donnoit avec le collier une bague d'or ornée d'un camaïeu [camée] ou pierre d'agate sur laquelle etoit gravée la figure d'un porc-epic. »

Les camées de cet ordre ne semblent pas localisés. Ernest Babelon s'interroge dans son ouvrage *Histoire de la gravure sur gemmes en France depuis les origines jusqu'à l'époque contemporaine* (1902) : « Si peu nombreux qu'aient été les chevaliers du Camaïeu, il semble que des camées représentant un porc-épic eussent dû parvenir jusqu'à nous : cependant, je n'en saurais citer aucun échantillon [...] L'un de ces camées est décrit comme il suit dans l'inventaire de la vente des biens de Jacques Coeur : « Ung camail d'argent de l'ordre de Mgr d'Orléans » ».

RARE DOCUMENT MANUSCRIT DU 18^e SIÈCLE DÉCRIVANT CE CURIEUX ORDRE DE CHEVALERIE QUI N'AURA DURÉ QU'UN SIÈCLE. Il fut en effet supprimé en 1498 par le roi Louis XII – Charles d'Orléans, fils de Louis Ier – qui lui préféra l'Ordre de Saint-Michel et qui fit sien l'emblème du porc-épic.



350 €

FONTAINES. Louis. Description du pays de Jansénie, où il est traité des singularités qui s'y trouvent, des coutumes, mœurs et religion de ses habitants.

A Bourg-Fontaine. Chez Anthoine Arnauld, à l'enseigne de l'Abbé de S. Cyran. 1688.
In-12 broché de 96 pp.

Nouvelle édition, de la *Relation du pays de Jansénie*, parue en 1660. Sous le pseudonyme de Louis Fontaines, se dissimule le capucin Zacharie de Lisieux.

Édition illustrée d'un frontispice et d'une belle et curieuse carte dépliant, représentant la Jansénie, "province fort agréable et fertile, située entre la Libertine qui la borne à l'Orient; la Désespérie qui ferme la partie occidentale et la Calvinie qui touche au septentrion ».

BON EXEMPLAIRE DE CET OUVRAGE FORT CURIEUX ET RARE.
Brochage frotté.

500 €



[CONFISEURS].

Lot de factures, notes, cartes, publicités de confiseurs, glaciers, confituriers, brasseurs, distillateurs, etc., principalement du 19^e siècle.

On trouve différentes enseignes :

- « A l'Oranger de Provence », confiseur distillateur, fabricant de biscuits de Rheims et bonbons soufflés
 - « Vanderbach », pâtissier à Troyes
 - « Aux deux provençaux », magasin de comestibles de Provence et autres articles du midi (18^e siècle, anchois, truffes noires, raisins de Malaga, huile d'Aix surfine, citrons et oranges confits, pistaches d'Alep, eau de rose, eau de mélisse, vermicelles et macaronis d'Italie, etc.)
 - « Ronzier » confiseur à Valence (jolie gravure en médaillon, coloriée au pochoir)
 - « H. Lemaître », confiseur glacier à Blois
 - « Brasserie Noë » à Caen
 - « Chanlin Aîné », pâtissier traiteur à Troyes (macarons, meringues, tarte abricots cerises)
- Etc.

Au total 34 documents.

La plupart du milieu du 19^e siècle, avec belle en-tête gravée. Quelques-uns vierges.

130 €



Arrêt de la cour de Rouen.

Rouen, 14 février 1631.

Deux feuilles de papier vergé aboutées, le tout plié en quatre, extrait d'un registre, environ 86,5 x 33,5 cm.

Lettrine ornée gravée sur bois.

Très intéressant document qui rappelle, pour le jugement d'une affaire entre les maîtres tonnelier de la ville de Rouen et un certain Pierre Dumesnil, marchand bourgeois en cette ville, les ordonnances, arrêts et règlements du corps de métier des maîtres et gardes tonneliers depuis 1568. Le document énumère longuement certains articles et statuts du règlement du métier de tonnelier : interdiction de faire commerce de futailles, de cercles et autres éléments propres au métier, interdiction de remplir des tonneaux de boissons, vins ou liqueurs sans le contrôle des maîtres tonneliers, interdiction d'amener des futailles aux vendanges, transports par eau et par terre, commerce entre Paris et Rouen, etc.

Arrêté fait à son de trompe et cri public par Robert de La Mare huissier du roi à Rouen.

TRÈS RARE ET PARTICULIÈREMENT DÉTAILLÉ.
BEAU DOCUMENT, BIEN CONSERVÉ ET DÉCORATIF.

Une petite déchirure sans manque à gauche de la première pliure.

500 €

